



Centre d'Action  Bénévole
Communautaire Matawinie

RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE SUR L'INTIMIDATION

OBJECTIFS

1. Prévenir et contrer les situations d'intimidation;
2. Instaurer un environnement où tous sont traités avec dignité et respect;
3. Ne tolérer aucune forme d'intimidation.

CHAMP D'APPLICATION

1. La politique s'applique aux bénévoles, aux membres du personnel (incluant les cadres supérieurs), à la clientèle, les administrateurs et les fournisseurs de biens ou de services ou tout autre personne ayant un lien avec le CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE COMMUNAUTAIRE MATAWINIE (CABCM).
2. La politique s'applique à toutes situations qui ont une relation avec les services et les activités du CABCM, dans les locaux ou à l'extérieur par exemple lors d'accompagnement, de transport et d'activités sociales.

POLITIQUE :

1. L'intimidation est prohibée et le CABCM *n'entend faire preuve d'aucune tolérance à cet égard*;
2. Toute plainte d'intimidation sera traitée *avec diligence et de façon impartiale*. Il y aura enquête formelle, à moins d'une résolution de la plainte de façon informelle ou par médiation;
3. La violation de la présente politique rendra l'auteur passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture de lien entre celui-ci et CABCM. Les personnes qui, de bonne foi, se prévalent de la politique ne feront l'objet d'aucunes représailles. Il en est de même en ce qui concerne les témoins. *Une plainte jugée frivole, c'est-à-dire logée de mauvaise foi, sera par contre considérée comme une violation de la présente politique.*

DÉFINITIONS :

INTIMIDATION : Tout comportement, parole, acte ou geste, délibérés ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (Loi sur l'Instruction publique, art. 13, par. 1.1)

INTIMIDATION PHYSIQUE	INTIMIDATION VERBALE	INTIMIDATION SOCIALE	INTIMIDATION MATÉRIELLE
<ul style="list-style-type: none">◆ Faire trébucher;◆ Bousculer intentionnellement;◆ Contraindre, etc.	<ul style="list-style-type: none">◆ Insulter, se moquer, ridiculiser;◆ Menacer;◆ Discriminer, etc.	<ul style="list-style-type: none">◆ Propager des mensonges, des rumeurs;◆ Dénigrer, humilier;◆ Isoler, exclure, etc.	<ul style="list-style-type: none">◆ Détruire;◆ Vandaliser;◆ S'approprier le bien d'autrui, etc.

**Une seule conduite grave peut constituer de l'intimidation, si elle a les mêmes conséquences et si elle produit un effet nocif continu sur la personne.*

RESPONSABILITÉS DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE COMMUNAUTAIRE MATAWINIE

- 1) Prendre tous les moyens nécessaires pour assurer à tous un milieu sain et sécuritaire, libre de toute forme de violence et d'intimidation ;
- 2) Encourager des rapports fondés sur le civisme, la tolérance et le respect mutuel;
- 3) Apporter du support aux victimes, aux témoins et aux auteurs d'actes d'intimidation en leur offrant écoute et l'information nécessaire dans ses démarches;

DÉPÔT DE PLAINTE:

À la direction générale ou au comité aux plaintes

MESURES CORRECTIVES :

- Avertissement formel verbal ou écrit; et/ou
- Demande de présentation d'excuses officielles; et/ou
- Mesures disciplinaires; et/ou
- Rupture des liens avec le CCBM (ex.: expulsion ou annulation des services); et/ou
- Tout autre mesure décidé par le conseil d'administration (ex.: Plainte au criminel)

QUELQUES RESSOURCES D'AIDE EN MATAWINIE :

Médiation citoyenne
Règlement de conflit, justice alternative

450.755.3815 poste 24

Ligne Aide Abus Aînés
Écoute, information, référence

1.888.498.2287

Travail de milieu CABCM
Écoute, suivi, soutien, référence

450.882.1089 ou
sans frais: 1.888.882.1086

CAVAC Lanaudière
Écoute, suivi, soutien, référence

1.888.755.6127

ENSEMBLE CONTRE l'intimidation! Avec la participation financière de Québec

**Le masculin est utilisé dans ce document uniquement dans le but d'alléger le texte et il désigne aussi bien le féminin.*